

1. Motion déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB-PVDA, relative à l'instauration d'un plan communal contre l'embrigadement djihadiste.

Motie ingediend door Mijneer De Block, gemeenteraadslid PTB-PVDA, betreffende de invoering van een gemeentepan tegen jihad-rekruteringen.

2. Interpellation déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB-PVDA, relative aux alternatives au plan du ministre de l'Intérieur pour Molenbeek.

Interpellatie ingediend door Mijneer De Block, gemeenteraadslid PTB-PVDA, betreffende de alternatieven aan het plan van de minister van de Binnenlandse Zaken voor Molenbeek.

Dhr. de Voorzitter :

Mijneer De Block, wij hebben uw motie en ook uw interpellatie en wij denken dat de twee kunnen gelinkt worden. Stoort het U dat we alles samen voorstellen? Het is uw initiatief.

M. De Block:

Elles vont bien ensemble et si j'ai le double du temps, c'est vraiment génial. Oui effectivement, il y a une interpellation où je vais expliquer justement la motion qui est une proposition concrète de mesures. Avant de commencer, je voudrais expliquer pourquoi j'ai voulu introduire une motion. Cela fait trois mois qu'il y a eu les attentats à Paris, des mois émotifs, bouleversant pour Molenbeek et donc je l'ai déjà dit à plusieurs reprises à ce conseil que je ne trouve pas normal qu'il n'y a pas eu de débat réellement organisé ici au conseil sur les orientations que la Commune prend pour son plan, pour sa réaction. Un plan global avec quelles grandes lignes, quelles options, quelles visions nous développons pour la réaction. On a eu des petites présentations mais jamais organisées dans le sens que ce n'était pas à l'ordre du jour, il n'y avait pas de propositions concrètes sur lesquelles les conseillers pouvaient s'exprimer et j'ai voulu répondre à cela parce que je trouvais important que chacun puisse intervenir et participer à ce débat. Voilà l'intervention et la proposition du PTB. Si on a déposé une motion et une interpellation, c'est parce qu'on sait qu'il y a un problème. Beaucoup de Molenbeekois sont inquiets pas seulement parce qu'ils ont vu ce qui s'est passé à Paris, ils s'inquiètent réellement pour les conséquences et pour le futur, pour ce genre d'acte qui peut se reproduire, aussi par peur que leurs enfants puissent se faire laver leur cerveau par ces recruteurs, peur aussi par les dispositifs de sécurité qui ont été mis en place. On a entendu à quel point différentes interventions de service peuvent être traumatisantes comme les fermetures des écoles suite à certains événements, peur aussi par certaines interventions du dispositif de police, de l'armée et donc oui, les habitants ont eu peur. Il s'agit de sortir de cette peur et de penser au futur et à des propositions positives. Je pense que c'est important parce qu'actuellement, ce qu'on entend dans les medias, c'est le plan Jambon et sa vision sur la problématique. Je pense que c'est important en tant que Commune de nous opposer clairement à sa vision. Une vision qui, au lieu de cibler le réseau de recrutement, prend pour cible des milliers de Molenbeekois. Des milliers de Molenbeekois parce qu'il dit qu'il veut screener toutes les mosquées, mettre sous surveillance les mosquées, il ne dit pas une partie des mosquées, il dit les mosquées. Il dit que les associations sont aussi dans le collimateur, ainsi que tous les propriétaires qui à l'époque ont sous divisés illégalement leurs appartements ou leurs maisons sans mettre au courant le cadastre. Nous pensons que cette vision n'est pas correcte et fera beaucoup de mal à la lutte contre les recruteurs et au vivre ensemble en stigmatisant des milliers et des milliers de Molenbeekois. Nous pensons que ce plan ne va pas non plus résoudre le problème parce que dans toutes les mesures, il n'y a quasiment pas de mesures préventives. Il y a la police,

il y a la surveillance, mais rien sur comment nous allons empêcher que ces idées se diffusent. Aucune ambition à ce niveau-là et évidemment ce n'est pas avec la police et ni avec l'armée qu'on va changer les idées des gens et qu'on va gagner la bataille des idées. J'aimerais que la Commune se positionne clairement et ouvertement contre cette vision-là et prenne l'option d'une autre vision, une vision qui au lieu de viser large, cible les réseaux de recruteurs parce qu'actuellement, la plupart des auteurs des attentats étaient connus et faisaient partie d'un réseau spécifique. On n'a pas besoin de viser des milliers de Molenbeekois, pas besoin de les stigmatiser, pas besoin d'insinuer que toute une communauté porte une bonne sympathie pour les actes terroristes et pour les gens qui ont organisés cela. Nous demandons effectivement un plan ciblé contre l'embrigadement djihadiste, mais aussi un plan pour empêcher que des recruteurs puissent trouver des oreilles attentives. Il faut vider, il faut assécher le terreau fertile et nous proposons aussi quelques mesures pour cela.

La motion propose différentes mesures concrètes, mais je voudrais parcourir avec vous un petit peu la logique de ces mesures. Je voudrais proposer au Conseil communal qu'on approuve effectivement l'installation d'un service de prévention contre l'embrigadement de djihadistes basé sur les expériences les plus avancées dans la matière les permettant d'accompagner les familles, les associations et les écoles, et pas que les écoles communales, je vous signale. Le service pourrait offrir des trajets permettant aux jeunes de se défaire des influences idéologique des recruteurs et pour offrir aux jeunes menacés des perspectives professionnelles, culturelles, des projets d'émancipation, des raisons pour s'accrocher. Le service cherchera une collaboration avec une université, un centre académique avec les autres services de prévention s'inscrivant dans la même philosophie créée dans d'autres communes, afin de s'entraider, d'échanger des expériences. Le service organisera des groupes de parole pour les parents en collaboration avec les associations et le réseau de parents qui ont vu partir leurs enfants en Syrie. Lors de ces groupes de paroles, des experts ou des associations de parents pourraient témoigner, répondre aux questions des parents inquiets. Le service considèrera les familles comme des alliés, comme des victimes et soutiendraient ces familles au lieu de les traiter avec méfiance.

Je pense que c'est important qu'actuellement à la Commune, il y a une personne qui fasse ce travail. Je pense qu'il faut dire et déclarer clairement avec la Commune que ce n'est pas suffisant, qu'il faut une approche pluridisciplinaire. Je pense que les échevins en charge ne sont pas opposés à cette vision, mais donc je pense que c'est clair que la Commune doit crier haut et fort que nous avons besoin de plus de moyens pour pouvoir mettre une tel service sur pied, qui pourrait faire partie d'un service de prévention plus global au niveau de la Communauté française ou même inter fédéral.

Deuxième proposition, je pense que c'est important que les services communaux contribuent à créer l'alliance large entre associations, écoles et mosquées. Je pense qu'on aura besoin de cette alliance pour combattre les idées des recruteurs. Il est clair que si les recruteurs ont pu laver le cerveau des jeunes, c'est qu'il y avait déjà des idées en place, des concepts, des bribes, du matériel à construire sur lequel ils pouvaient bâtir leurs projets de haine et de division. Nous proposons que les partenaires soient invités à des réunions où tout le monde peut participer et dire son point de vue ou on peut faire un état des lieux et faire un plan coordonné où chacun puisse dire avec ambition « Voilà où nous nous engageons ». Nous proposons que pour préparer ces réunions, un groupe de travail sera mis sur pied et qu'il coordonne les efforts et décryptera les besoins préalables.

M. le Président :

Monsieur De Block, il vous reste moins de trois minutes.

M. De Block :

Une troisième mesure est importante, parce que si les jeunes trouvent une oreille, si les recruteurs trouvent une oreille attentive, c'est parce que nos jeunes ne se sentent pas toujours acceptés par cette société. La discrimination est là et donc, il y a des études qui montrent le lien entre le taux de discrimination d'une société ou d'un pays et le taux de gens qui vont en Syrie. Je voudrais proposer à la Commune de donner un signal fort aux personnes et aux jeunes et de dire, ok nous, on veut soutenir votre combat contre la discrimination, on est de votre côté, on met sur pied un guichet d'aide aux victimes de discrimination et de racisme pour permettre, pour aider ces victimes à déposer plainte et d'amener les éléments objectifs de discrimination nécessaire afin d'inverser la charge, la preuve prévue par la loi. Comment peut-on faire ? En faisant des tests comparatifs, un guichet peut aider à accompagner des gens victimes de discrimination à récolter des preuves par ce genre de test comparatifs comme le cas qui a été médiatisé il y a quelques semaines.

Une quatrième mesure que nous proposons, c'est d'assécher le terrain fertile en créant des boulots, de l'emploi et nous demandons à la Commune d'étudier la possibilité, ensemble avec la Région et le Fédéral de réduire le temps de travail hebdomadaire à trente heures par semaine dans les services publics communaux avec maintien du salaire et embauche compensatoire par des jeunes. C'est quelque chose qui existe ailleurs. En Suède, ils sont occupés à expérimenter les différents services et même la Région est occupée à étudier pour certains services. Nous proposons que la Commune prenne contact avec la Région et le Fédéral pour négocier, par exemple, que les gains de cette mesure puissent être réinvestis dans la Commune. Si de l'emploi est créé, c'est du chômage qui ne doit plus être payé. Ce genre de gains pourra récompenser la Commune et fournir le financement nécessaire pour ce genre de réforme.

Une cinquième mesure, nous voulons créer pas simplement du boulot, mais faire diminuer la facture d'énergie et d'électricité des gens et répondre à un besoin important par des logements dignes. Je propose que la Commune, avec le Logement molenbeekois, Bonnevie et d'autres partenaires de l'économie sociale spécialisés dans tout ce qui est construction, rénovation, isolation, mettent sur pied un groupe de travail pour étudier la création d'une société de construction d'isolation et de rénovation comme il en existe déjà dans d'autres villes en Europe, comme à Vienne. Ça permettra de créer de l'emploi et de résoudre les problèmes réels qui ne bouffent pas seulement de l'argent, mais aussi de la santé à nos Molenbeekois.

Finalement, je voudrais proposer que l'accueil extrascolaire soit de nouveau gratuit dans toutes les écoles et nous proposons concrètement la semaine prochaine, une motion pour trouver les moyens financiers nécessaires pour y parvenir. Je pense que c'est important pour la Commune qu'on le signale aussi aux autorités respectives qu'il faut investir plus dans nos écoles, dans nos associations et que pour ça, il faut aussi un budget pas seulement pour la police, mais aussi pour les écoles et les associations.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président, sur le constat qui a été décrit par Monsieur De Block, il y a des choses sur lesquelles on peut évidemment être d'accord. Maintenant, ce qui nous a étonné, c'est que dans cette motion, on le décide parce qu'il y a des choses qui n'ont pour nous pas, enfin oui il y a des liens de manière très indirects en fait. En gros, ce qu'on nous demande, c'est que dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, on approuve le programme du PTB. C'est un peu ça l'idée. En fait, sur le fond, il y a des idées qui sont intéressantes, mais on tient compte, et une fois n'est pas coutume, avec le PTB et d'autres personnes dans ce conseil communal, on ne tient compte ni des compétences, ni des aspects financiers, on ne tient compte de rien du tout, on fait un bric-à-brac populo et on débarque, on dépose ça en conseil et on présent ça comme une motion visant à lutter contre. Evidemment, notre groupe ne va pas participer à ce genre de mascarades. Ça n'a aucun sens. On vient avec des motions qui sont réalistes, qui sont pragmatiques, mais qu'on vienne nous faire perdre notre temps avec des trucs pareils et encore je ne juge pas les trucs, il y a des trucs qui sont intéressants. Les 30 heures, tout ça, ça se discute, mais qu'on ne vienne pas faire un mélimélo, qu'on nous vende ça, on rase gratis. Voilà c'est tout ce que j'avais à dire et en tout cas notre groupe, s'abstient.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, je vais m'exprimer au nom de mon groupe, d'abord pour dire qu'on peut penser ce qu'on veut de la proposition qui est faite par notre camarade du PTB et c'est vrai, je vais d'ailleurs vous l'expliquer, qu'à la fois je pense qu'il y a des raisons qui pourraient nous pousser à ne pas voter et il y a des raisons qui pourraient nous pousser à voter. En tout cas, une chose est sûre, c'est que tout ce qu'il propose aujourd'hui, c'est vrai de manière assez mélangée, diffuse, sans concertation au préalable, ça a le mérite d'exister Monsieur Lakhloufi. Je n'ai pas vu dans cette majorité, dans ce conseil communal, je n'ai pas vu ce collège présenter un vrai plan sérieux avec des perspectives d'avenir, avec des prospectives, avec une réflexion. Moi je n'ai pas vu ça. J'ai vu des plans de communication. J'ai vu des plans Jambon qui étaient annoncés, j'ai vu les cacahouètes, pour reprendre l'expression d'Ahmed El Khannouss, à la télévision, les 150.000 € de cacahouètes pour relever les défis colossaux qui nous attendent ici, et j'ai vu un collège en tout cas qui tarde et qui dans certains cas n'a pas du tout condamné les propos de Jan Jambon par rapport à Molenbeek, par rapport à sa population et par rapport notamment aux Musulmans. Voilà ça a le mérite d'exister, il y a des propositions. Ici, on a eu une série de réunions, une série de sections réunies où on nous a présenté le plan Jambon, des plans sécurité et on nous a raconté un peu tout et n'importe quoi. Un véritable plan de communication et nous sommes également très critique par rapport à ce qui est présenté, par rapport à ce qui est fait. Nous avons même l'intime conviction qu'on ne va pas dans la bonne direction et que les politiques qui sont proposées, sont mêmes des politiques qui vont renforcer le radicalisme qui vont même renforcer l'endoctrinement des jeunes, mais ce serait peut-être trop long pour vous expliquer. Par contre, lundi soir, moi j'ai assisté à une soirée avec des éléments intéressants. Lundi soir on a eu une soirée, on était je pense quinze sur quarante-cinq conseillers communaux, déjà ce chiffre doit vous interpeller toutes et tous, et on a assisté à une présentation du volet préventif, de la LES et autres. Alors, moi j'ai beaucoup de critiques à faire et à formuler. J'ai écouté une personne, un fonctionnaire en prévention qui avait une approche extrêmement intéressante, positive, avec des aspects sociaux qui aujourd'hui ne

sont pas présents dans la politique que la majorité propose, à part subir ce que le fédéral veut proposer, ce que la Région doit faire, et ici je trouve qu'on a assisté à une soirée intéressante, Madame Turine. Je l'ai dit lundi et je le redis ici publiquement, intéressante avec des aspects de prévention, avec une approche extrêmement intéressante, basée sur l'aide à apporter aux familles, l'aide à apporter à ces jeunes qui sont en danger, qui sont endoctrinés. Je trouve qu'il faut prolonger ce travail et je trouve qu'aujourd'hui, au lieu de voter cette motion, je proposerais plutôt de ne pas la voter et je proposerais autre chose parce que je pense qu'on est face à des défis extrêmement importants, difficiles, délicats et je ne pense pas qu'un parti politique peut se prévaloir de porter des solutions. Je ne pense pas qu'une majorité peut se prévaloir de le faire. Je pense que c'est l'ensemble du Conseil communal qui doit pouvoir réfléchir à notre plan. Un plan de Molenbeek, un plan pour faire revivre Molenbeek, un plan pour lutter contre toutes les discriminations, un plan pour lutter contre toutes les exclusions sociales qui font le terreau justement du recrutement de ces recruteurs sans foi ni loi, qui embrigadent nos jeunes. Pour le faire sérieusement, je proposerais simplement, et le ROI le permet, la loi communale le permet, créons une commission, pas des sections réunies, une commission qui est l'émanation du Conseil communal avec des représentants à la proportionnelle de chaque groupe politique qui travailleraient dans un délai très court à des propositions à faire et à formuler, et pas seulement en matière de sécurité, mais en matière de prévention, en matière de travail social, d'approche sociale, d'une approche de ces jeunes comme étant également des victimes. Aujourd'hui, nous n'entendons rien par rapport au soutien apporté à ces familles qui ont vu un de leurs proches disparaître, partir et des familles qui sont complètement déchirées. On a eu l'occasion d'échanger avec quelques Conseillers communaux, ici, et je trouve que c'était assez intéressant. Voilà, plutôt qu'en séance public, commencer à jouer de la musculation et à essayer de voir qui va proposer le plus de choses et le mieux, il y a des éléments intéressants dans ce qui est proposé par Dirk De Block, mais je pense franchement, créons cette commission, parce qu'on ne peut pas le faire avec une section réunie, parce que c'est beaucoup trop, mais une petite section spéciale, une commission, on n'a jamais fait ça à Molenbeek, mais c'est prévu, c'est possible, ça existe dans certaines communes, une commission avec des représentants de chaque partis pour aboutir à un plan qui va venir répondre à ces plans qui viennent du Fédéral qui sont surtout des plans de communication, qui sont des plans qui sont complètement à côté de la plaque et qui sont des plans qui continuent à stigmatiser une population et je vous rappelle, et je conclus là-dessus, je vous rappelle que le Centre de l'Égalité des Chances a publié son rapport qui indique qu'il y a une augmentation du racisme à l'égard des religions, plus de 78% à l'égard notamment des musulmans. Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, l'heure est grave et je pense qu'aujourd'hui, nous pouvons poser un geste concret sans faire de populisme Monsieur Lakhroufi, mais en créant cette commission, main dans la main, majorité et opposition parce que personne n'a la science infuse et nous sommes devant des défis que nous devons relever ensemble.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Aït Jeddig.

M. Aït Jeddig :

Voilà, moi aussi je m'inscris dans ce sens, faire une commission, un groupe de travail parce que cette motion, il y a beaucoup de choses dedans. C'est vrai, il faudra changer absolument de vision et mettre fin à cette politique sécuritaire répressive et changer de

vision. Je voudrais me lancer aussi dans une petite explication pour un peu clarifier certaines idées reçues. Sans être schématique, il faut savoir que l'organisation qui se nomme Daech, est une organisation paramilitaire qui a une structure, un encadrement constitué de personnes expérimentées, connaissant leurs métiers. Cette organisation est instrumentalisée par des puissances régionales et impériales pour redessiner le moyen orient. Les promoteurs de cette organisation ont besoin de jeunes recrues pour accomplir leurs dessins funestes. Ils les recrutent partout sur notre petite planète. Les recruteurs ont surfé sur la vague qu'on a appelé le « printemps arabe ». Ils utilisent très certainement des discours convaincants pour recruter en Asie centrale et chez nous également. Ces jeunes recrues sont utilisées pour alimenter en effectif, l'organisation Daech. C'est une chimère qu'on peut à la fois manipuler comme un instrument et en même temps présenter comme une espèce de monstre qu'il faut absolument détruire. Cela permet de fractionner la région en zones géographiques comme on le voit avec le Kurdistan, ce qui ne plait pas à la Turquie et bien sûr à l'Irak et à la Syrie qui tiennent à leurs intégrités territoriales. Les événements malheureux de 2015 à Paris ont servi de catalyseur pour augmenter l'implication militaire des forces impériales en Syrie et en Irak pour contrer la présence Russe. On ne s'engage pas dans un conflit sans raison valable vis-à-vis de sa propre population. Cette raison peut paraître valable lorsqu'elle s'appuie sur un ou des événements fortuits ou construits. Il faut savoir que pour certains, la géopolitique, c'est comme une partie d'échecs, la vie, l'existence n'ont aucun sens, aucune valeur pour les va-t-en-guerre, ainsi que pour les terroristes. Si ce ne sont pas les mêmes, ils se ressemblent. Alors voilà, il faut assurer une sécurité réelle à nos citoyens. C'est le rôle de notre état et de nos autorités locales. Nos jeunes doivent être impérativement protégés. Les protéger, ce n'est pas les considérer comme des suspects potentiels avec un plan de sécurité qui n'envisage que le côté répressif et qui les stigmatise faisant d'eux des citoyens à part, voir des sous-citoyens. Il faut les protéger des recruteurs, et puisqu'il y a un lien prétendu entre le terrorisme et la criminalité, les actions sécuritaires doivent être orientées vers l'éradication de la petite et la grande criminalité, notamment le trafic de drogue. Les recruteurs sont en terrain socio-économique favorable. Donc, il faudra mettre le paquet dans les politiques éducatives et leur donner à la fois des outils d'émancipation et intellectuels pour leur permettre de se protéger des discours pervers des recruteurs, et dans cette optique, reconnaître leur identité islamique à laquelle, quoi qu'il arrive, nos jeunes et nos familles ne renonceront jamais. Les mettre en lien avec l'islam authentique, tout comme mettre en lien avec l'islam authentique les acteurs de la prévention, la cellule de radicalisme, et dans son approche pluridisciplinaire, les cellules pédagogiques et puis les acteurs de terrains qui sont ceux des associations actives sur notre commune et plus particulièrement celles qui sont sous la responsabilité de la LES. L'islam authentique est un islam de paix, de justice et de liberté au sens noble du terme, dois-je encore le rappeler ? Puis, pour terminer, suite à ces événements dramatiques et à la situation que nous vivons dans notre commune, il est temps de se mettre en question, et comme on dit dans un mal il y a un bien, il y a là une opportunité qui est donnée à nos autorités communales pour adapter les orientations politiques et chercher à répondre aux besoins réels de nos citoyens.

M. le Président :

Merci Monsieur Aït Jeddig.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Lundi nous avons eu une présentation assez exhaustive qui nous a été faite par les services de prévention de la commune et donc je pense que si les service de prévention se sont exprimés par rapport à leur vision du travail de prévention, c'est bien évidemment qu'ils

sont soutenus par la majorité et que donc ce travail est l'émanation quelque part de la concertation avec la majorité, donc il n'y a pas de contradiction entre les dires du fonctionnaire de prévention et les souhaits de la majorité, comme j'ai pu peut-être mal le comprendre. Je pense que lors de cette présentation, on a clairement fait état du travail qui est en cours depuis au moins 2014 avec l'engagement de cette personne qui fait un travail, non seulement de formation des différents acteurs qui sont susceptibles d'être en contact avec le public, mais aussi de soutien aux familles et ça a été rappelé longuement lors de la présentation qui nous a été faite lundi en sections réunies. Il y a effectivement le plan Zone du Canal qui nous a été présenté aussi lors d'autres sections réunies et il est clair qu'on ne peut que déplorer le manque de moyens sur le plan de la prévention. Je suis comme vous tous, nous sommes tous en attente comme vous tous, de l'élaboration du plan de prévention 2016-2018 ou 2019, mais je pense que pour cet aspect de radicalisation, enfin ça inclut énormément d'acteurs différents. Donc, je pense que c'est difficile et je pense que c'est une motion assez fourretout, c'est clair, et qui demande beaucoup à la zone communale, comme l'introduction d'un guichet pour les discriminations bien il existe le Centre pour l'Egalité des Chances qui est là pour ça et qui centralise l'ensemble des demandes. Il y a comme ça toute une série de mesures qui, pour moi sont aussi, sont de l'ordre du Fédéral, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des Régions. Il y a énormément d'acteurs. La Commune a aussi fait état du fait qu'elle ne fait pas et ne veut pas faire cavalier seul. Il y a déjà une série d'opérateurs qui sont des experts, bien plus experts que nous le sommes. Ils ont par exemple fait état du fait qu'ils s'associent avec la commune par exemple de Malines avec d'autres experts, mais de niveau européen. Il y a clairement cette volonté de vouloir d'avantage accroître son expertise pour essayer d'être le plus performant possible au regard des moyens disponibles. Ça, c'est quelque chose que je voulais mettre en avant. Donc, c'est évident qu'on est à l'écoute de ce que le collège pourra négocier avec les autres opérateurs de terrain qui sont, par exemple, la Région Bruxelloise, et donc on verra ce qu'il nous proposent mais je n'ai aucun doute sur le fait que le Collège prend à bras le corps cette problématique.

Merci beaucoup.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Madame El Belghiti.

Mme El Belghiti :

J'avais envie d'abord de m'excuser de mon absence lors des sections réunies parce que j'aurais voulu être présente. Je trouvais que le sujet était intéressant, vous avez répondu à notre demande collective qui était de pouvoir discuter, organiser un travail très concret sur la problématique qui a eu lieu à Molenbeek, qui est de taille. Je voulais m'allier à cette demande, je dirais collective, et dire qu'il n'y a pas de clivage opposition-majorité dans cette affaire parce qu'elle concerne réellement, enfin elle a créé un cataclysme dans la commune. On ne parle pas que du bas de Molenbeek, mais dans le haut, il y a une peur aussi et je pense que ça va nous permettre, c'est peut être un mal oui, mais c'est un mal qui pourrait nous faire rebondir vers un tissage constructif et je pense que cette demande de l'opposition de créer une commission, c'est aussi notre demande en tant que fraction au sein de cette majorité, c'est de pouvoir travailler ensemble au sein d'une commission pluridisciplinaire, je dirais avec des compétences et trouver des solutions. Madame la Bourgmestre, enfin votre parti est dans le gouvernement fédéral et vous avez toute l'opportunité de pouvoir négocier des moyens très sérieux pour pouvoir mettre en place un travail très concret. Pour moi, ce qui prime vraiment, et la première des choses la plus importante, c'est effectivement qu'on

voit qu'il y a des problèmes avec la jeunesse molenbeekoise, énormément de précarité, de chômage. Je trouve très positif par contre ce que le PTB a présenté et je pense qu'on ne peut pas exclure toute proposition, mais on peut l'analyser au sein d'un groupe, une commission et nous pouvons voir quelles sont les pistes sur lesquelles nous pouvons concrètement travailler. En ce qui me concerne, je porte à cœur le vivre ensemble. Je trouve que c'est fondamental de pouvoir... Il n'est pas question seulement l'islamophobie, je pense qu'il y a des peurs chez les habitants. Aujourd'hui, lors d'une émission communautaire, j'ai pu entendre que certaines personnes du bas de Molenbeek, enfin qui vivaient avant à Molenbeek, dans le Molenbeek historique, vivaient dans d'autres communes et avaient peur de venir à Molenbeek et je pense qu'il y a un travail à faire à Molenbeek pour créer une mixité sociale et culturelle parce qu'il n'y a rien à faire, on n'a pas beaucoup pris ça en considération, même en étant dans une majorité précédente socialiste et autre, je pense qu'il faut vraiment maintenant qu'on puisse aller vers des challenges intéressants et qu'on puisse vivre dans une réelle mixité, tisser des liens entre les gens, essayer d'apaiser ce problème d'insécurité et de peur chez les habitants, que ce soit dans le haut ou dans le bas parce qu'il existe bien partout.

Merci.

M. le Président :

Merci Madame El Belghiti.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Le lendemain du 13 novembre, il y a eu une réaction. Cette réaction malheureusement, elle s'inscrit dans la répression et c'est ce que nous témoignons depuis cette date-là. En même temps, au lendemain de cette date, majorité et opposition nous nous sommes engagés à travailler ensemble dans ce dossier terrible, triste, important pour que justement on puisse améliorer, je ne dirais pas le vivre ensemble, mais comprendre la situation, comprendre le pourquoi et le comment de la chose. Effectivement, on parle souvent de la jeunesse. La jeunesse c'est important, c'est demain, c'est l'avenir, c'est le futur et est-ce que nous, en tant qu'adultes, certainement ici les personnes présentes, ce qui est prétendu représenter la population, est-ce que nous avons réellement une présence sur le terrain et une oreille qui écoute les jeunes ? C'est une question que je me pose et que je pose ici à tout le monde. Dernièrement, il y a deux jours, le mardi 23, nous assistions à nouveau à des réactions de répression, je veux dire qu'on ne le prenne pas mal, je ne suis pas contre les contrôles, c'est nécessaire surtout après des événements aussi graves, mais ma question est : est-ce que des contrôles hasardeux, c'est comme ça que je l'ai constaté, à la louche et très souvent stigmatisants, est-ce que ça porte réellement un fruit ? Je me réfère au dernier contrôle massif dans notre commune. Ce qui est malheureux à chaque fois, c'est que c'est la commune de Molenbeek qui est visée et certainement des quartiers bien précis comme si justement, au niveau fédéral, je ne sais pas quelle autre autorité veut encore une fois dire qu'effectivement, c'est à Molenbeek qu'il y a des problèmes, que c'est à Molenbeek qu'il y a des terroristes cachés ou des recruteurs éventuels. Je ne vais pas trop m'attarder sur la question. La seule chose qui est importante, c'est qu'effectivement, comme l'a dit tout à l'heure Jamal Ikazban, que la motion de Dirk a une raison d'exister. C'est vrai qu'effectivement, ce serait plus opportun, beaucoup plus positif si on pouvait effectivement, comme au lendemain de ce 13 novembre, se mettre à table et réellement réfléchir, que d'avoir une constatation de ce problème, parce que j'ai l'impression honnêtement, que depuis cette date, il y a que des réactions c'est un peu le, je m'excuse du terme, c'est un peu le charabia, chacun fait n'importe quoi, n'importe comment en commençant par le

Fédéral. Il y a un effectif de policiers qui est mis en place, mais personne ne sait quoi faire. On va tout simplement réagir, on va répondre à des réactions, mais il n'y a jamais, jusqu'à aujourd'hui, une réelle réflexion par rapport à un problème aussi grave. Donc, je rejoins mon collègue Jamal Ikazban, et surtout je rejoins cet engagement que nous nous sommes tous fait le lendemain du 13 novembre, c'est de travailler la main dans la main, opposition et majorité, ensemble et réfléchir pourquoi pas à une commission et réellement être à l'écoute de nos concitoyens.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

M. Léonard :

Je suis vraiment perplexe de tout ce que j'entends. C'est un sujet important et je ne peux pas me départir de l'impression déplaisante qu'il y a de la récupération derrière. Je crois tout à fait en votre sincérité, mais je crois que vraiment que si votre sincérité était là, vous n'auriez pas présenté les choses de la même manière et j'en ai autant pour mon collègue Jamal Ikazban. On avait envie de dire que c'était la solution habituelle, quand il y a un problème, le PTB dit : « il n'y a qu'à mettre en œuvre le programme de mon parti ». La solution socialiste, c'est : « il n'y a qu'à nous ramener au pouvoir, on n'a pas gagné les élections, mais la seule solution, c'est de nous associer au pouvoir et vous verrez ce que ça donnera ». Je voudrais rappeler qu'en démocratie, il y a une énorme différence, mine de rien, entre l'opposition et la majorité, c'est qu'au bout du compte, la majorité, c'est elle qui assumera les responsabilités. L'opposition, elle ne peut pas simplement se contenter de se payer des mots, de lancer des grandes idées et de dire : « comment osez-vous ne pas prendre toutes nos idées », au bout du compte, je crois que quand les choses se décanteront, l'opposition n'aura pas oublié non plus que c'est la majorité qui porte la responsabilité et donc je pense qu'il est sain qu'on fonctionne dans un mode de fonctionnement où c'est la majorité qui fait son travail, et qui je trouve, doit être à l'écoute des idées de l'opposition, et pas toujours dans ce mode, qui vraiment, au bout du compte, me paraît déplaisant parce qu'il laisse toujours entendre que derrière les belles propositions, il y a toujours cette tentative de récupération qui est de dire : voilà, la seule solution, c'est de nous associer, nous opposition, au pouvoir. Non, moi je pense qu'il y a une distinction à garder entre la majorité et l'opposition et cette distinction est saine.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Léonard.

Je retourne vers Monsieur De Block qui a présenté sa motion. Monsieur Ikazban, s'il vous plaît, le nom de Monsieur De Block a été cité plus souvent que le vôtre. Je donne donc la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

D'abord, je voudrais vraiment insister et sur le fait que je trouve sain d'avoir ce débat. J'accepte même toutes les critiques, mais le problème est que d'abord, on n'a pas eu ce

débat, jamais il n'y a eu ici à l'ordre du jour du conseil communal, un point, un plan, une vision sur lesquels on aurait pu discuter, débattre. Je veux bien reprendre les ordres du jour, ça n'a jamais été le cas. Ça fait depuis décembre que je demande une chose, quand vous dites qu'il n'y a pas de clivage politique opposition-majorité, quand vous dites que tout le monde est concerné, j'ai demandé de façon conséquente une chose, discutons-en ensemble, peut-être qu'il y a des choses à dire, vous assumerez, mais peut-être qu'avec les réflexions que vous ferez, vous bénéficierez d'un plan qui sera soutenu plus largement, qui sera défendu plus largement et peut-être qu'il sera même un petit peu plus riche, plus mature et moins unilatéral au niveau des idées. Je soutiens à fond la proposition d'une commission, si la commission n'est que la seule conséquence, alors franchement, j'ai réussi mon coup ! Moi je ne demande pas que ce soient mes idées qui passent, je demande simplement qu'il y ait un débat clair sur les visions, car le texte prend position, il faut un axe contre la radicalisation en tant que tel, contre l'embrigadement en tant que tel, il faut un axe au niveau du débat d'idées et puis, il faut un axe, plusieurs axes au niveau du terreau fertile qu'est la discrimination. C'est une cassure qui est relevée dans toutes les études, moi je voudrais que si vous ne trouvez pas la proposition intéressante, je voudrais entendre au moins votre position, comment en tant que Commune vous allez soutenir le combat contre la discrimination, j'aimerais bien vous entendre. Je développe un point, une cassure sociale dont on parle dans toutes les études qui peut contribuer à créer un terrain fertile pour la radicalisation et je vous demande comment la Commune va faire, je ne vois rien dans le plan Jambon au niveau de la prévention, je ne vois rien au niveau du socio-économique etc. ?

M. le Président :

Monsieur De Block, il ne faut pas confondre les niveaux de pouvoir.

M. De Block :

Non non, je prends position, je trouve qu'il faut des axes, moi j'ai entendu parler en sections réunies d'un seul axe et donc, j'aimerais bien en savoir plus. Toutes les propositions sont des choses qu'on peut décider ici au niveau de la Commune, on peut en débattre en commission...

M. le Président :

Monsieur De Block, on vous a bien entendu et si vous me permettez, parce qu'il y a encore beaucoup de personnes qui demandent la parole, je vais encore faire un tour et je vous demande de limiter vos interventions à une minute, de telle façon qu'on puisse après prendre la direction du vote.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je vais d'abord m'adresser Monsieur De Block puisque c'est lui l'interpellant principal et vous dire justement Monsieur De Block, vous n'avez pas fait une interpellation, vous n'avez d'ailleurs pas de question à poser. Et d'ailleurs, dans le développement que vous avez fait, vous n'en posez pas, vous avez décidé ce soir de vous offrir une tribune politique dans l'enceinte de ce conseil communal. Je trouve cela dommage, car si vous souhaitez vous entendre parler, je ne suis pas convaincu que tous les conseillers communaux présents veulent entendre les alternatives du PTB au plan canal.

Néanmoins, je voudrais également vous signaler que vous vous trompez dans votre approche sur ce plan. En effet, il ne s'agit pas d'un plan Marshall, il ne s'agit pas d'un plan de

communication pour Bruxelles, il s'agit d'un plan de lutte contre la radicalisation violente et le terrorisme dans son aspect sécuritaire, et cela a été clairement annoncé par le fédéral quand ils ont fait leur opposition. Ces propositions concernent ce qu'on appelle le plan zone canal, mais ce sont aussi des propositions qui, au niveau fédéral, visent aussi le plan policier, le plan du renseignement et celui de la justice. Je vous rappelle également que notre Commune très rapidement après les événements du 13 novembre, a demandé un renfort policier, 52 policiers, et nous en avons obtenu 50 qui ont été mis au service de la zone et payés par le fédéral. Pour ce qui nous concerne, sur cet aspect, je suis satisfaite et je pense ne pas être la seule au sein de cette assemblée. Pour le reste, ce plan n'est pas achevé, le volet policier a été approuvé, mais il y a encore le volet préventif, administratif et judiciaire. Nous avons bien sûr, dans tous les domaines, notre expertise communale et l'Echevine de la Cohésion sociale a longuement expliqué ce lundi en sections réunies cet aspect prévention. Le volet administratif fait partie du plan communal de lutte contre la radicalisation que la Commune a rédigé, je le rappelle dès le mois de décembre. Enfin, le volet judiciaire dépend du fédéral.

Quand vous dites, Monsieur De Block, et c'est vrai que vous avez tous un agenda chargé et que vous n'avez pas pu assister aux sections réunies, mais quand vous dites qu'il n'y a pas eu de réunion par rapport à tous les enjeux postérieurs au 13 novembre, c'est inexact. Nous avons eu au mois de décembre une présentation qui a été faite par le chef de corps de la zone de police, par le service de l'Instruction publique, par la direction de l'Administration communale sur la gestion des événements au lendemain du 13 novembre. Mais dans cette rencontre qui a été faite avec les différents services de la Commune et avec la police, il y a déjà eu des éléments qui ont été présentés sur la manière dont la Commune devait gérer justement les services, les écoles, la police, suite à ces attentats. Il y a eu également début de ce mois, vous n'étiez pas présents, mais bon, on ne peut pas être tout le temps présent, nous avons demandé au chef de corps de la police de venir présenter le plan canal dans son aspect policier à Molenbeek. Il y a eu toute une soirée consacrée à ça en sections réunies, lundi passé. On a consacré toute cette soirée à la présentation du plan zone canal et c'est le chef de corps qui a fait cette présentation. Il a répondu à toutes les questions et nous avons eu ce deuxième lundi, encore une réunion, où tout l'aspect préventif a été également exposé, avec notre fonctionnaire de prévention et avec des acteurs de la lutte contre l'exclusion sociale de l'ASBL LES. Et donc, dire que la Commune ne communique pas, je trouve ça dommage que vous puissiez tenir de tels arguments.

Il faut voir le plan canal dans sa globalité, il reste encore beaucoup de travail et de bonne volonté, de toutes les Communes et acteurs concernés, pour que ce plan donne des résultats. Évidemment, on parle ici au conseil communal de Molenbeek, mais la question se pose dans d'autres Communes et je crois qu'il y a une concertation qui doit se faire entre les communes vis-à-vis du fédéral. Je n'ai pas entendu que d'autres Communes, au contraire de Molenbeek, avaient déjà présenté un plan. Nous, notre plan, nous l'avons présenté ici au fédéral, à la Région de Bruxelles-Capitale, nous l'avons présenté à la mi-décembre. Nous ne sommes pas restés les bras croisés et nous vous l'avons présenté. Une partie de ce plan a d'ailleurs été récupérée par le fédéral dans ses propositions. Et donc, je voudrais également rectifier certains points de votre interpellation, non il ne s'agit pas de cibler tous les Molenbeekois. J'ai été très ferme là-dessus, je pense, et je n'aime pas non plus certains arguments qui laisseraient entendre que finalement certains, au sein de cette assemblée, n'auraient pas condamné, n'auraient pas tenu des propos nécessaires pour dire qu'évidemment nous n'étions pas d'accord avec les propos qui avaient été tenus par certains. Je rappelle que seuls les individus et les lieux en lien avec le radicalisme seront visés. Quand on parle des individus, ce sont les individus qui sont suspectés d'être tombés dans le radicalisme violent, et en ce qui concerne les lieux, ce sont notamment des ASBL ou des lieux de rassemblement où l'on peut prêcher la haine. Ne dites pas que ce sont les mosquées sont visées. Évidemment, les mosquées ne posent pas de problème, la très

grande majorité des mosquées situées sur notre territoire ne pose pas de problème, mais c'est vrai qu'il y a des ASBL, il y a des lieux de réunion, enfin quand je dis des ASBL, ce sont plutôt des pseudos ASBL, et vous le savez, enfin. On prend suffisamment d'arrêtés de fermeture dans cette Commune et ils sont systématiquement communiqués à cette assemblée, il y a des lieux où il y a du trafic de drogue, où il y a de la propagande radicale et donc, ces lieux entrent dans le collimateur de la Commune, nous les ferons fermer ! Nous n'acceptons pas que l'on puisse mener des activités illégales sur le territoire de la commune.

En ce qui concerne la question des bâtiments subdivisés, je pense que c'est une problématique tout à fait différente et j'ai le sentiment que vous faites un melting-pot, un mélange, une soupe de différents dossiers. Pour le reste, dans vos propositions, dans vos alternatives, vous avez aligné comme d'autres l'ont remarqué dans cette assemblée, vous avez aligné une grande partie du programme du PTB, vous passez en vrac de la limitation du travail hebdomadaire aux déductions fiscales des multinationales, en passant par l'Europe. Je n'ai pas constaté que vous avez donné votre avis sur l'espace Schengen. Pour le reste, c'est vrai que vous avez établi un très large panel et vous nous l'avez présenté d'une manière fort longue d'ailleurs, bref, je dirais que s'il y a des éléments intéressants dans vos propos, et je pense par exemple au travail préventif qui est mené pour les jeunes, je dirais aussi que ce travail est déjà réalisé. Ce sont des éléments qui retiennent notre attention, mais je dirais malheureusement qu'ils sont totalement noyés dans votre plaidoyer pro PTB.

Je pense que l'Echevine de la Cohésion sociale souhaite également intervenir par rapport aux différents propos qui ont été tenus ce soir.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Turine.

Mme l'Echevine Turine :

C'est un débat est difficile parce que les émotions ont été fortes après le 13 novembre et le sont encore aujourd'hui. Les émotions, ça permet de mobiliser, mais ça ne permet pas toujours de gouverner convenablement. Et donc, je pense qu'on doit être aussi attentifs à la façon dont tous, de la place où l'on se trouve, on communique, on agit par rapport à ça et de mettre de temps en temps nos émotions de côté pour voir exactement quel est notre place et ne pas en rajouter et faire une sur-dramatisation qui, si à un moment donné était évidemment réelle, à un autre moment, je pense qu'il faut aussi que le soufflé puisse retomber et qu'on rentre à nouveau dans une certaine normalité tant au niveau des enjeux politiques que dans la vie de la commune parce que je pense que c'est également ça qui fait souffrir une partie de nos habitants, le fait que la commune a été montrée comme un objet d'exception, et je pense qu'elle a besoin de retrouver une certaine normalité.

Par rapport à tous ces enjeux, bien sûr que comme beaucoup d'entre vous, on déplore que le fédéral consacre 400 millions d'euros aux aspects sécuritaires et qu'il n'y en ait pas une miette pour les enjeux de prévention. Moi je déplore déjà depuis longtemps que la Région se soit réveillée fort tard sur ces enjeux-là, mais je voudrais surtout parler ici de ce qu'on essaye de faire, de façon humble et modeste, de ce qu'on essaye de mettre en place. Je dis humble et modeste parce que je pense que sur des enjeux comme ceux-là, on apprend en marchant et je pense que personne n'a la solution tout seule. Mais donc, on essaye depuis bien avant les attentats de lutter contre les effets néfastes de cette radicalisation et donc contre la radicalisation violente. Je pense que dès 2012, même si

évidemment en 2012 nous n'avions aucune idée de ce que l'avenir nous préparait par rapport à ce qui se passerait en Syrie et par rapport aux conséquences ici, dès 2012, je pense que la majorité avait pris la mesure des enjeux qui concernent les questions identitaires en intégrant la compétence du dialogue interculturel, en réformant la politique jeunesse et en essayant d'accentuer tout le travail social de rue. On a pris conscience du phénomène des départs en Syrie dès l'automne 2013, et dès 2014 on a mis en place toute une série d'actions et c'est vrai que j'ai été assez étonnée d'entendre certains parler du Fonctionnaire de prévention comme s'il agissait seul dans son coin contre vents et marées au sein de la majorité alors que ce Fonctionnaire de prévention, nous l'avons choisi en connaissance de cause parce que sa façon de travailler, ses orientations correspondaient à ce que le collègue cherchait.

Je voudrais juste ici rappeler les réflexions que l'on met en place et aussi dire que vous pensez que le débat n'a jamais eu lieu ici, mais votre mémoire est courte. Au-delà des réunions dont la Bourgmestre a parlé et qui ont eu lieu ici depuis le 13 novembre, je vous rappelle qu'après les attentats de Charlie-Hebdo, on a eu des sections réunies où on a longuement débattu de ces enjeux-là et notamment ça a permis de nourrir la réflexion, parce que après les attentats de Charlie hebdo, on avait organisé un brainstorming avec le secteur associatif, un brainstorming avec les services communaux et avec ça, on était venu en sections réunies pour pouvoir faire part des réflexions menées lors de cet brainstorming et pour pouvoir récolter la réflexion des conseillers communaux et ça a nourri le travail qu'on a mis en place.

Je voudrais juste vous rappeler qu'il y a trois grands volets dans la prévention. Vous dites, Monsieur De Block, qu'il n'y a qu'un seul axe, mais non, il y a la prévention de crise qui est le niveau qui permet de travailler avec les familles qui sont directement confrontées à ce phénomène, à savoir un jeune ou un moins jeune qui est parti ou bien dont on craint qu'il soit en train de partir. Il y a un second volet qui est le volet de prévention secondaire qui permet de décrédibiliser le discours des recruteurs et donc c'est tout le travail de formation et de sensibilisation des travailleurs sociaux, mais c'est également toute une série d'actions de sensibilisation directe par rapport au public cible qui est menée. Il y a enfin tout le travail de prévention générale qui permet d'assécher le terreau dans lequel les recruteurs arrivent et viennent puiser pour nourrir leurs discours. C'est évidemment toute la question de la place des jeunes dans cette société et le fait qu'ils soient considérés, qu'ils se sentent considérés comme des citoyens de seconde zone, c'est tout le travail proactif de revalorisation des jeunes notamment par les politiques de jeunesse qu'on met en place, ce sont toutes les questions identitaires, j'en ai parlé avec le processus de dialogue interculturel, ce sont les questions liées aux questions religieuses avec tout le travail de collaboration qu'on est en train de mettre en place avec les mosquées et c'est évidemment aussi toutes les questions socio-économiques et on est en train de voir comment renforcer tous les programmes d'insertion socioprofessionnelle. Il y a un volet sur lequel on ne travaille pas, et moi je le regrette, mais nous n'en n'avons pas les moyens et la Bourgmestre a répondu à cette question-là en début de conseil communal, c'est effectivement le sort des retournées. Oui, il faudrait qu'il y ait un plan d'accompagnement psychosocial des retournées. Mais nous n'avons ni la capacité, ni la connaissance pour pouvoir le mettre en place parce que quand quelqu'un rentre, nous n'avons pas les informations et nous n'avons pas les moyens pour pouvoir mettre en place cet accompagnement de manière proactif. Cela fait déjà deux ans que l'on fait remonter cette question-là vers les niveaux supérieurs pour qu'à un moment donné, effectivement se mette en place un programme proactif d'accompagnement psychosocial des retournées.

Tout ça pour vous dire que je pense que la Commune n'est pas en reste, que dans les propositions que vous faites, il y a une certaines qui existent déjà. La demande d'organiser une commission spéciale, j'en reviens à ce que je disais au début, attention, on

ne gouverne pas avec des émotions. Organiser une commission simplement pour réfléchir entre nous, je ne suis pas sûr que pour l'instant, je ne trouve pas que ce soit réellement nécessaire. Il y a tous ces axes sur lesquels les travailleurs sociaux travaillent déjà depuis un certain temps, il y a une volonté au niveau de la cellule d'aller vers l'organisation, à un moment donné vers l'organisation de panels citoyens pour réfléchir à certains enjeux qui sont connexes à tous ces phénomènes-là. Dans ce cadre-là, évidemment envisager que la réflexion soit également nourrie par les conseillers communaux, c'est tout à fait intéressant, mais je pense que se fatiguer avec une commission, pour l'instant, de la façon dont les choses se mettent en place, je ne pense pas qu'il soit opportun d'organiser une commission spéciale, mais on peut voir avec le Fonctionnaire de prévention comment intégrer les conseillers communaux qui le désirent dans la réflexion qui va être menée avec les citoyens et les associations en cours d'année.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

Monsieur Ikazban, vous le savez, à partir du moment où il y a une interpellation qui est abordée, vous avez eu la possibilité de vous associer à cette interpellation, il y a une réponse qui a été donnée, et la seule personne qui a un droit de réponse par rapport à ça, c'est Monsieur De Block. Il y a la motion qui se traite parallèlement et donc dans ce cadre-là, de toute façon le premier à avoir la parole maintenant, c'est Monsieur De Block. Je reviendrai vers vous après.

M. De Block :

Je voudrais tout d'abord répondre sur la façon d'arriver à une discussion. La discussion qu'on a eue, même en sections réunies, je trouve que c'est aux conseillers à débattre et à définir des lignes. On nous présente un travail qui est déjà fait, où on peut poser des questions d'information, ce n'est pas cela que je demande et je pense que j'ai été clair depuis décembre, que je demande au conseil communal d'être impliqué, à se positionner, pas juste à être informé des décisions prises, mais effectivement qu'il y ait une coopération qui puisse se faire. Je trouve la proposition d'une commission effectivement une bonne formule pour pouvoir le faire. Je ne sais pas pourquoi la majorité a peur ou aurait peur de la mise sur pied d'une commission ? Peut-être que pour vous, c'est un gaspillage de temps, en tout cas pour les conseillers, à mon avis, ce ne l'est pas. Ça nous intéresse d'être impliqué, pas juste à la fin, mais aussi pendant le processus et donc je pense que c'est important, ce n'est pas uniquement un jeu politique. J'ai déposé une motion parce que je voulais qu'on ait un débat sur les orientations, sur les grandes lignes et les visions. Il y a le sécuritaire, et le plan du ministre de l'Intérieur couvre cela, j'ai mon opinion là-dessus et je trouve même qu'il le couvre mal.

Deuxièmement, il y a la prévention et donc j'ai déposé cela avant que le plan ne soit présenté, je l'ai dit lors des sections réunies, sur l'aspect prévention et au niveau de l'accompagnement des familles, je trouve que ça va effectivement dans le sens que je voulais développer. Je n'ai pas critiqué quelque chose qui va dans le bon sens, ça ne m'intéresse pas du tout. Je pose par contre la question de savoir comment on va faire en sorte pour que cette alliance se fasse. On n'a pas abouti à ce point-là encore, même en sections réunies et j'aimerais bien qu'on réfléchisse et qu'on ouvre un débat et qu'on ne vienne pas encore nous inviter pour d'autres sections réunies pour consacrer du temps à un travail qui a déjà été fait.

Au niveau du social et de l'économique, s'il y a une critique que je dois faire au niveau fédéral et au niveau de la Région, c'est comment on va avancer sur le plan social et économique...

M. le Président :

Merci Monsieur De Block, on vous a compris.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, simplement je pense que l'on mélange beaucoup de choses. On mélange ce qui a été présenté à moitié et on parle de choses dont on n'a pas connaissance et qui n'ont pas du tout été présentées. Ce que nous demandons, Monsieur Léonard, ce n'est pas de participer au pouvoir, ne vous inquiétez pas, on attend patiemment 2018 pour ça ! Par contre, je voudrais simplement attirer votre attention sur la remarque que vous avez faite sur la majorité et l'opposition, Monsieur Léonard, je ne suis pas d'accord avec vous, la démocratie ce n'est pas la majorité qui cause et l'opposition qui écoute sans rien dire. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Je vous signale que nous, dans l'opposition, nous nous sentons investis d'une responsabilité, nous avons des devoirs. Molenbeek a été traînée dans la boue, salie, bafouée et on doit la défendre tous ensemble. Je ne pense pas qu'on ait cherché à attaquer la majorité, la Bourgmestre ou qui que ce soit d'autre en cette période difficile que nous venons de traverser et que nous traversons encore. Mais dans les responsabilités que nous avons, nous devons aussi proposer des solutions de manière raisonnable, de manière positive et constructive. On ne va prendre la place de personnes, on ne prendra pas la place de la majorité, ne vous inquiétez pas. On ne prendra pas la place des travailleurs sociaux, il n'y en a pas assez, mais ils y en a qui font du bon travail. On va les écouter et on va peut-être renforcer ce qu'ils disent. Nous proposons simplement, nous avons une proposition par rapport à ce qui a été proposé par Monsieur De Block et nous pensons qu'on ne peut pas voter ça comme ça en tant que tel, donc je vais déposer, au nom de notre groupe, un amendement.

Je voudrais simplement rappeler qu'il me semble que depuis le début de ces événements, on parle beaucoup de sécuritaire, on parle beaucoup d'enquêtes, de perquisitions, de Molenbeekois, de terreau, de djihadisme etc., on a tout entendu. Je pense que la voix de Molenbeek doit se faire entendre aussi avec comme colonne vertébrale ce qu'a dit le Fonctionnaire en prévention, c'est le soutien et les aides apportées aux gens, aux familles, aux populations, aux jeunes, la lutte contre toutes les discriminations, contre toutes les exclusions sociales et la sécurité, mais la sécurité pour tous. Parce que les Musulmans, je le rappelle, ils sont également victimes d'insécurité, ils sont les premières victimes du terrorisme à travers le monde.

Madame la Bourgmestre, je ferai une toute petite remarque, vous avez rappelé les chiffres qui ont été donnés ici en sections réunies, 50 policiers, le chef de corps avait dit qu'il avait besoin de 52 policiers pour remplir son cadre, ses missions. Il a reçu 50 policiers et vous vous réjouissez de ça, c'est très bien. Mais il a reçu des missions supplémentaires également. Donc, je me demande comment on peut à la fois se réjouir qu'un cadre soit rempli, alors qu'en même temps, on reçoit des missions supplémentaires ? J'apprends même qu'au mois de mars, 10 policiers vont déjà nous quitter.

Madame la Bourgmestre, chers collègues, nous proposons un amendement pour remplacer la motion qui était proposée et Madame Turine. Vous savez, on n'a pas envie de faire une commission pour parler, réfléchir dans le vide, je pense qu'on a des propositions à

apporter et d'ailleurs, votre voisin de gauche qui préside une commission au Parlement, Monsieur El Khannouss, la commission Affaires intérieures, où nous sommes en train de faire un travail par rapport au radicalisme avec des auditions, et c'est extrêmement intéressant d'ailleurs de poursuivre ce travail, je pense que c'est un atout qui se retrouve dans notre conseil communal. Donc l'amendement que nous déposons, il est très simple, ça tient en une phrase : nous proposons simplement la création d'une commission spéciale du conseil communal pour l'élaboration d'un plan de prévention, pour le désengagement de la radicalisation violente. Alors évidemment, il faut entendre prévention au sens large, très large, comme vous venez d'ailleurs très bien de l'expliquer, Madame Turine. Voilà, je me lève et je vous remets cet amendement, Monsieur le Président.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président.

Je suis un peu rassuré par rapport à ce qu'a dit Monsieur De Block, que sa motion tenait plus de la provocation, de la boutade, pour déclencher un débat, parce que je ne pensais pas que c'était un truc sérieux, quand même... Je n'imaginai pas que cette motion soit présentée au niveau concerné pour discussion.

Quoi qu'il en soit, je suis personnellement opposé à l'idée d'une commission, je pense que ce n'est pas notre rôle. Je pense que la thématique abordée, elle dépasse largement le cadre communal et il faut que certaines personnes qui ont tendance à mettre un grand « S » à leurs partis, pour Super-socialistes, Super-communistes, il faut que les gens redescende à une certaine modestie. Nous sommes simplement des citoyens qui exerçons un mandat pour un terme et ce mandat n'a pas été fait pour ça. Les personnes qui sont responsables d'un suivi, dans le respect de leurs compétences, on ne va pas demander à la Bourgmestre de dépasser ses compétences parce qu'elle risquerait de nous le reprocher plus tard en disant qu'on serait responsable de la situation. Moi, quand j'ai assisté au bashing médiatique du précédent Bourgmestre en nous rendant responsable de tout et n'importe quoi, je me suis sur le moment même déclaré contre ce bashing, parce que ce n'est pas à un bourgmestre dans ses compétences de régler les problèmes de radicalisme, de terrorisme ou de retournées ou de tout ce que vous voulez. Maintenant, il faut être cohérent dans ce qu'on dit, soit on est responsable, soit on n'est pas responsable. Moi, je dis simplement que chacun fasse son job dans le cadre de ses compétences et de ses responsabilités, ce pourquoi les Molenbeekoïses nous ont donné un mandat. Les Molenbeekoïses ne nous ont pas donné un mandat pour lutter contre le terrorisme international.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Dans ce genre de problème, il faut être au-delà des partis. Au regard de certaines interventions, on a l'impression qu'on est toujours en participation et pas vraiment en démocratie. On est là pour représenter des citoyens, tous les citoyens et donc il faut tenir compte de la vie et des propositions déposées par l'opposition. On ne demande pas de participer au pouvoir, mais de tenir compte notre avis, de ce qu'on représente. Ceci dit, cette motion de Monsieur De Block, c'est un peu un fourre-tout et c'est pour cela que nous demandons une commission, un groupe de discussions pour pouvoir tracer des pistes. Ça a été souligné et à l'occasion de ces événements et de la situation que nous vivons, c'est une occasion pour la majorité de mettre à plat des orientations politiques. Beaucoup de membres de la majorité et Madame la Bourgmestre l'a même dit, on a un terrain fertile avec les problèmes socio-économiques, un problème d'éducation et donc pourquoi ne pas axer notre politique en mettant le paquet sur l'éducation ? On me dit que les moyens n'existent pas, mais s'ils existent, 400 millions d'euros ont été débloqués pour la sécurité et on lit dans les informations que des milliards d'euros vont être dépensés pour le renouvellement des avions de chasse de l'armée belge. Les moyens existent, il suffit de plaider et notre autorité locale a une voix par rapport au fédéral, elle peut proposer, elle peut demander et c'est l'objet de notre requête.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame El Belghiti.

Mme El Belghiti :

J'avais juste envie de dire que lors des événements qui se sont passés où nous avons fait une interpellation dans laquelle on avait aussi proposé une commission à l'époque déjà, moi je voudrais défendre cette idée, parce que je suis d'accord avec Sarah Turine qui dit qu'il ne faut pas aller dans les émotions, parce qu'effectivement il faut aller dans l'action et pour qu'il y ait action, je pense qu'il ne faut pas laisser les élus, même si c'est vrai qu'il y a une majorité qui doit être porteuse et puis il y a aussi l'opposition, c'est tout à fait normal, c'est le jeu politique, mais je pense qu'il ne faut pas rester dans cette frustration s'il y a une envie d'implication des élus. Donc je me propose candidate pour participer à cette commission de travail qui pourrait réunir un groupe de travail, qui pourrait être constructive. Je ne pense pas que ce soit une perte de temps, je pense qu'à l'époque, quand Sarah Turine était dans l'opposition, elle avait des demandes constructives qui ont été entendues et c'était très bien. Donc je pense qu'il faut aussi savoir entendre ça.

M. le Président :

Merci Madame El Belghiti.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Il y a des gens qui se demandent pourquoi on fait les choses, là tout à l'heure, avant le conseil, il y a un monsieur qui m'a dit : « moi j'ai des amis qui me parlent de quitter Molenbeek tellement on nous vise, on nous stigmatise ». Il m'a dit que pour lui, il faut rester ici et se battre, il faut faire changer les choses et c'est pour ça qu'il est venu assister au conseil communal. Et donc j'aimerais bien pouvoir porter la voix de ce genre de personnes,

pour créer une vision, choisir des axes, débattre, c'est simple, je ne dis pas que toutes mes idées doivent passer, je fais une proposition et j'ai expliqué pourquoi à mon avis il fallait trois axes et j'aimerais bien les découvrir dans les actions de la Commune. Les choses peuvent être faites à mon avis à l'échelle de la Commune. Je pense que c'est clair, on demande une interruption de séance pour pouvoir discuter de notre amendement, d'un contre-amendement et donc je pense que c'est important que l'on sorte effectivement du petit jeu opposition contre majorité, mettons en place une commission afin qu'on puisse en débattre ensemble.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre qui souhaite faire une contre-proposition à l'amendement.

Mme la Bourgmestre :

Ce n'est pas une contre-proposition, nous avons bien entendu ce soir dans les interventions qui ont eu lieu, que face à cette situation qui touche particulièrement Molenbeek concernant la lutte ou le désengagement face au radicalisme, que c'est un travail qui doit être poursuivi. Je l'ai dit, nous avons eu plusieurs sections réunies, nous devons poursuivre évidemment, et donc je pense qu'une commission spéciale comme vous l'indiquez ne répond pas à ce souhait d'avoir un échange continu par rapport aux difficultés et aux propositions surtout que nous faisons par rapport aux actions qui seront menées. Et donc la proposition qui est faite par la majorité, c'est que nous fassions comme amendement, si vous le souhaitez, comme proposition qui peut être votée, que le collègue s'engage à venir au conseil communal, au prochain conseil communal, celui de fin mars, parce que celui de la semaine prochaine sera consacré au budget et je pense que c'est un moment important dans la vie communale, mais donc que le collègue s'engage à venir au conseil communal de fin mars avec une proposition concrète d'un groupe de travail émanant du conseil communal sur les enjeux de la lutte contre la radicalisation. Dans cette proposition, seront définis les missions, les objectifs et les modalités pratiques du fonctionnement de ce groupe de travail. Je pense qu'à travers un groupe de travail on peut avoir plus de flexibilité concernant les échanges et les propositions, les actions que nous souhaitons mener pour cette Commune, notamment dans le domaine de la prévention. Voilà, c'est la proposition qui vous est faite, vous pouvez considérer que c'est un contre-amendement, ou une contre-proposition, mais elle s'inscrit dans un consensus qui permet à chacun au sein de ce conseil communal qui le souhaite de participer.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

J'avais déposé un amendement et j'entends que Madame la Bourgmestre propose la même chose mais en l'appelant autrement. Plutôt que de parler de commission, vous parlez de groupe de travail, je n'ai pas de prime abord d'objection, mais je demande quand même 30 secondes d'interruption pour pouvoir nous concerter et puis on pourra passer au vote directement.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais juste demander qu'on explique ce qu'est la différence statutaire, vu qu'un groupe de travail n'existe pas dans notre règlement d'ordre intérieur. Dans notre règlement d'ordre intérieur, on parle des sections réunies et de commissions, j'aimerais bien savoir ce qu'est la différence statutairement au niveau du règlement d'ordre intérieur ?

M. le Président :

Voilà, j'interromps la séance.

*La séance est interrompue 10 minutes.
De zitting wordt voor 10 minuten geschorst.*

M. le Président :

Je rouvre la séance.

Monsieur Ikazban, si vous retirez votre amendement, je propose que Monsieur De Block accepte que l'amendement déposé par Madame la Bourgmestre remplace sa motion et donc on vote simplement l'amendement déposé par Madame la Bourgmestre et on peut clôturer.

M. Ikazban :

C'est très simple : Monsieur De Block a déposé une motion, nous avons déposé un amendement qui, en cas de vote, remplaçait sa motion. Et puis vous vous avez déposé un contre-amendement qui, s'il est voté, remplace tout le reste. Si on vote ça, ça élimine tout le reste mais moi, je ne retire pas mon amendement.

M. le Président :

Non bien sûr, Monsieur Ikazban, on vote simplement l'amendement déposé par Madame la Bourgmestre et on ne vote sur ceci. Si vous votez favorablement, l'amendement de Madame la Bourgmestre remplace le texte de Monsieur De Block.

Pour que ce soit clair, je relis l'amendement : « le collègue s'engage à venir au conseil communal de fin mars avec une proposition concrète d'un groupe de travail émanant du conseil communal sur les enjeux de lutte contre la radicalisation. Cette proposition définira les missions, les objectifs et modalités pratiques de fonctionnement de ce groupe de travail ».

On passe donc au vote sur cet amendement.

*Le Conseil approuve le point.
37 votants : 36 votes positifs, 1 vote négatif.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 36 positieve stemmen, 1 negatieve stem.*

**3. Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, conseiller communal SP.A, relative à la sécurité routière autour de la station de Métro Beekant.
Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, gemeenteraadslid SP.A, betreffende de verkeersveiligheid rond het metrostation Beekant.**

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Suite aux antécédents dans ce dossier, je fais cette interpellation en français pour que les riverains concernés soient le plus amplement informés.

Il y a exactement un an, un groupe de riverains habitants le quartier autour de la station de transports en commun Beekant, interpellait le conseil communal concernant un problème de sécurité routière à cet endroit et plus particulièrement le tronçon du Boulevard Edmond Machtens se situant entre le Parc Marie-Josée et la rue Dubois-Thorn. En effet, les passages des voitures y sont nombreux, pas seulement dûs au nœud intermodal que représente cet endroit, mais aussi parce que de nombreux navetteurs utilisent cette voirie pour rejoindre la chaussée de Gand. Le résultat: un trafic dense, surtout en heures de pointe, et un trafic souvent excessivement rapide, surtout hors heures de pointe, et ce, à un endroit fort fréquenté par des familles et des étudiants.

L'interpellation citoyenne du 25 février demandait donc des mesures tangibles et rapides afin de remédier à l'insécurité routière à cet endroit. Plusieurs conseillers, dont moi-même se sont joints à cette demande. La réponse de l'Echevin était encourageante. Il promettait :

- l'installation d'une zone 30 effective
- l'étude des problèmes d'excès de vitesse et l'installation de casses vitesses si nécessaire
- l'étude de la possibilité d'un aménagement type gare centrale qui permettrait de couper tout trafic de transit

En bref, il promettait d'écouter les riverains.

Suite à une question écrite de ma part de décembre 2015, et les constats sur place, il s'avère que rien ne s'est fait entretemps, pas de mesurages, pas de chiffres disponibles, pas de mise en place d'une zone 30 effective, pas de plan d'aménagement, pas de casses vitesses, pas de projet de couper le trafic via un aménagement type gare centrale, et ce, après un an! Des promesses sans suite du tout, donc, et ce pour une demande raisonnable et réduite: le droit de pouvoir traverser une voirie en sécurité, un droit qui devrait être évident pour tous....

Dont mes questions à l'Echevin et au collègue :

1. pourquoi cette inaction totale depuis un an?
2. avez-vous repris contact avec les riverains?
3. pourquoi n'y-a-t-il toujours pas eu de comptages des vitesses et des nombres de véhicules qui passent? Quels est le nombre d'accidents sur place?
4. pourquoi pas de zone 30 effective?
5. pourquoi pas de casse vitesse?
6. quid de la promesse d'un aménagement type gare centrale?
7. Et surtout: au cas où vous viendriez avec des promesses nouvelles, quel serait le timing?

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

... depuis de nombreuses années que quelque chose se fait au niveau de cet axe et ça fait très longtemps que ce dossier est ouvert. Les premiers courriers ont été envoyés il y a de nombreuses années, bien avant 2012, à la personne concernée. C'est une remarque que je tenais à faire.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Monsieur Gypers, vous avez le plaisir de pouvoir participer au Conseil communal.

M. l'Echevin Gypers :

Merci Monsieur le Président, c'est toujours une joie. Je suis très content que Monsieur Van Damme pose cette question. C'est une très bonne question. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à partir du moment où les habitants nous posent une question et où on intervient et on promet d'intervenir, il faut se dire que le budget de l'année est déjà entamé et on ne peut plus le greffer sur ce budget-là et donc il faut de nouveau, et j'aimerais bien qu'on écoute bien, il faut de nouveau le réintroduire. Vous savez très bien que le budget n'est pas encore adopté et qu'aujourd'hui, on ne peut pas encore faire de dépenses. Maintenant, je continue ma réponse. Je crois que c'est important de savoir qu'il y a une inertie qui est assez grande au niveau de la disponibilité budgétaire. Le comptage qui a été fait, parce qu'on dit qu'il n'y a pas eu de comptage, les données qui ont été, qui nous sont revenues, montrent que la zone 30 n'est effectivement pas respectée. Dans les deux sens de circulation confondus, 69% des véhicules sont en excès de vitesse. Le V85, indicateur couramment utilisé pour évaluer les problèmes de vitesse sur une voirie est à 45 km/h ce qui signifie que 15% des véhicules roulent au-delà de 45 km/h. Notons que sur la période, les jours de semaine accueillent des flux s'établissant aux alentours de 300 véhicules par heure en moyenne, avec des pics de 600 véhicules en heure de pointe, somme des deux directions de circulation. Ces comptages ont bien été faits et c'était ce que j'avais déjà dit en réponse qu'on fera ça d'une manière très scientifique, d'abord établir le problème et puis essayer de le résoudre.

La zone 30, elle existe, elle est là, elle existe entre la chaussée de Gand et l'avenue Brigade Piron, c'est-à-dire partiellement sur la rue Dubois Thorn et partiellement sur le Boulevard Edmond Machtens qui est quand même très long. La partie située entre la chaussée de Gand et l'avenue de Roovere doit encore faire l'objet d'une adaptation du règlement général complémentaire de police sur la circulation routière, mais toute la zone est cependant signalée comme zone 30. Une signalisation au sol sera aussi mise en œuvre dès l'adoption du budget, dès que nous aurons les moyens d'acheter ce genre de matériel. Les coussins berlinois sont déjà présents rue Dubois Thorn, mais il faut en ajouter dans le tronçon situé entre Beekkant et l'avenue De Roovere. Des aménagements complémentaires à ces placements de coussins berlinois seront probablement nécessaires de façon à ce que les cyclistes puissent continuer et que uniquement les véhicules soient ralentis et donc éviter le contournement de ces ralentisseurs.

Des travaux de réaménagements des trottoirs du boulevard Edmond Machtens sont prévus avec un budget disponible de 400.000 €. Le bureau d'étude en charge du projet doit fournir vers la deuxième semaine de mars une estimation du coût réel des travaux. Une partie du budget excédentaire pourra éventuellement servir pour l'installation de coussins berlinois, mais par ailleurs un budget est prévu en 2016 pour l'installation de dispositifs ralentisseurs. Ce sera la méthode la plus rapide qui sera choisie et ce sera sans doute sur le budget mobilité qui sera adopté ici et dès que nous disposons de ces moyens, les coussins berlinois seront mis en œuvre. Ça, c'est la réalité.

Alors, pourquoi ne sommes-nous pas, c'est aussi une partie de la question, pourquoi ne sommes-nous pas retournés vers les habitants ? C'est très simple. Il faut d'abord faire le comptage, d'abord savoir sur quel budget on va imputer et savoir comment et quand nous allons mettre ça en œuvre, et c'est seulement à ce moment-là, quand nous avons toutes les données que nous pouvons répondre aux habitants et dire que les études ont prouvé qu'effectivement il y a une nécessité de poser des ralentisseurs, nous allons le faire à tel et tel endroit et donc on répond à votre demande.

Par rapport à l'aménagement type Gare Centrale, vu la situation budgétaire, ce genre d'infrastructure ne pourra pas se faire. Nous n'avons plus aucun budget pour faire ce genre de grands travaux d'infrastructures. Par contre, cette demande, je la mettrai volontiers sur la table lors des négociations avec Bruxelles-Mobilité, parce qu'il s'agit quand même d'une grande gare de métro et d'un lieu multimodal. Je pense que la responsabilité régionale pourra intervenir à ce point-là.

Pour les gens qui se poseraient la question le chantier de rénovation des trottoirs du boulevard Edmond Machtens, on ne pourra démarrer au mois de janvier 2017. La procédure des marchés relatifs aux dispositifs ralentisseurs pourra être lancée après l'approbation du budget communal.

Het antwoord zal aan de inwoners wel degelijk gegeven worden op het moment dat wij de zekerheid hebben dat de studie afgerond is en dat wij weten waar wij die Berlijns kussens gaan plaatsen en dat we dat ook kunnen antwoorden aan de mensen.
"wat jullie aangebracht hebben is correct. Wij gaan daar in deze timing iets aan veranderen. En wat gaan wij doen? We gaan hier en daar interveniëren op de straten.

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Chers collègues, est-ce que vous avez bien entendu ce que notre cher Echevin a dit ? Il a dit qu'il n'a rien fait parce qu'il n'y avait pas de budget, parce qu'il va être approuvé maintenant. Quand avons-nous approuvé le budget 2015 ? En mai ou avril. Quand est-ce que l'interpellation des riverains est passée ? En février, donc si vous aviez voulu faire quelque chose, vous auriez pu l'inscrire dans le budget 2015, déjà parce qu'il a été approuvé qu'au mois de mai. Quelle argumentation vous dites, vous dites que vous n'avez pas pu l'inscrire au budget 2015, mais le budget 2015 a été approuvé après l'interpellation citoyenne. Donc, tous vos raisonnements ne tiennent pas debout.

Deuxième chose, c'est assez bizarre que nous devons constater que cette commune n'a plus aucun budget pour poser un seul coussin berlinois, ça coûte 5.000 € au total. C'est vraiment rien, c'est une question politique, ce n'est pas une question financière. Vous pouvez le faire. Vous pouvez réparer un trottoir, même si vous n'avez pas un budget

extraordinaire pour ça. C'est un budget ordinaire. C'est ça la différence entre un budget ordinaire et extraordinaire. L'extraordinaire sert à des grands travaux, l'ordinaire sert à des petits travaux de réfection. Si vous claquez une porte et qu'elle est cassée, il faut la réparer vous ne devez pas attendre un an pour la réparer. Vous avez des budgets ordinaires pour ça. C'est quand même un deuxième point très bizarre.

Troisième chose, je pose une question écrite pour avoir les chiffres, je suis content de les avoir maintenant. Mais j'ai posé une question écrite, en décembre j'ai eu une réponse fin janvier sans chiffres. On n'a pas de chiffre Monsieur, et puis trois semaines plus tard, nous avons tous les chiffres, très bizarre ! Ça veut dire qu'on a fait tous les comptages dans le mois de février de cette année, donc il y a trois semaines, suite à mon interpellation ou qu'on m'a menti et on ne me les a pas donnés auparavant. Je trouve ça une façon de travailler assez lamentable et je ne peux que regretter ça et j'espère que ce dossier va finalement bouger et qu'on ne va pas devoir revenir en 2017 en posant les mêmes questions.

Dhr. de Voorzitter :

Dank U Mijnheer Van Damme.